

Ajaccio, le 15 avril 2006

## Communiqué de presse

*Motion signée par 16 organisations et adressée au Préfet de Corse, aux Présidents de l'Assemblée de Corse, du Conseil exécutif de l'Assemblée de Corse et du Conseil économique, social et culturel de Corse, que nous vous demandons de bien vouloir insérer. Merci.*

« Institution représentant la société civile, le Conseil économique, social et culturel (CESC) comprend en son sein une section économique et sociale avec notamment 14 représentants de syndicats de salariés.

Depuis novembre 2005, suite à une procédure administrative engagée par la Préfecture de Région, le CESC fonctionne hors la présence de ces 14 conseillers.

La présidence actuelle du Conseil a été élue hors cette présence.

Cette situation qui tourne le dos à la démocratie sociale ne peut durer plus longtemps.

Les organisations ci-dessus citées, associations, mutuelles et syndicats, demandent que soit rétabli un fonctionnement normal du CESC.

Elles s'adressent au Préfet de Corse en ce sens.

Elles lui demandent de mettre immédiatement un terme à la procédure administrative qu'il a engagée.

—

ABCDE. Association des Marocains (Corse-du-Sud). CORSICA PER VIVE (comité de chômeurs de Haute Corse). CORTE 96. FCPE (Corse-du-Sud). LE GARDE. Le réseau DIRITTI PAISANA. Ligue des Droits de l'Homme (comité de Corse). Mutuelle de la Fonction Publique. Secours Populaire Français. STC. TAVAGNA Club. UNSA Corse. CFDT Corsica. U SVEGLIU CALVESE. VIA CAMPAGNOLA.

Ajaccio, le 15 avril 2006



PREFECTURE DE CORSE  
PRÉFECTURE DE LA CORSE DU SUD

LE PREFET

Ajaccio, le 14 AVR. 2006

Monsieur,

J'accuse réception de votre correspondance du 7 avril dernier, par laquelle vous avez bien voulu appeler mon attention sur les modalités de fonctionnement du Conseil Economique, Social et Culturel de Corse (CESCC) depuis novembre 2005.

Je puis vous indiquer que, dès ma prise de fonctions, j'ai mesuré les graves inconvénients de la situation actuelle. C'est pourquoi, j'ai pris l'initiative de la réunion qui se tiendra le vendredi 14 avril prochain à partir de 10 H 00, à la préfecture d'Ajaccio, en vue de rechercher des solutions avec l'ensemble des organisations syndicales concernées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Michel DELPUECH

Monsieur André PACCOU  
Ligue des Droits de l'Homme  
2 rue Gabriel PERI  
20000 AJACCIO